

**COMMUNE DE BOLLWILLER**  
**Département du Haut-Rhin**

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOLLWILLER  
DE LA SEANCE DU 25 JANVIER 2012**

Sous la présidence de Monsieur Richard LASEK, Maire.

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à tous les membres présents et ouvre la séance à 20 heures.

Nombre de  
Conseillers élus :

27

Conseillers  
En fonction :

26

Conseillers  
Présents :

20

Conseillers  
Excusés :

5

Procurations :

4

Absent :

1

**Etaient présents :** Véronique WIGNO, Patrick SCHUBERT, Yvette BUX, Jean-Paul JULIEN, Anne-Catherine RENNER, Jean-Jacques ORIO, adjoints,  
Jean-Pierre BELTZUNG, François GEMBERLE, Evelyne HARTMANN, Patrick PFLIEGER, Leïla TOCCO, Martine NAUDIN, Sabine CAUMONT, Sylvie SCHWARTZ, Richard FUCHS, Aurélie BELTZUNG, Marie-France MARCHIVE, Pascal ILTIS, Jean-Luc GINDER.  
Absent excusé et non représenté : Bertrand MORGENTHALER  
**Absente non excusée :** Claudette PANCALLO  
Les conseillers ci-après ont donné procuration :  
Michel ONIMUS à M. Richard LASEK, Maire  
Guillaume GOGNAU à Sabine CAUMONT  
Valérie RUETSCH à Jean-Paul JULIEN  
Jeanne DABROWSKI à Marie-France MARCHIVE

## **11) Divers**

### *a) Motion de soutien au déstockage de Stocamine*

M. BELTZUNG et Mme HARTMANN proposent à leurs collègues de voter une motion pour soutenir le déstockage des produits polluants déposés dans certaines galeries des Mines de Potasse dont l'accès se situe à Wittelsheim.

Ce sujet a été enrichi par des intervenants spécialisés lors d'une séance de Commissions Réunies le 12 décembre 2011. Les membres du conseil municipal ont ainsi pu entendre les deux avis divergents (*Pour le déstockage et Pour le confinement*).

Après discussion, l'assemblée communale décide de voter le texte suivant :

-----  
**Motion relative au site de stockage de Stocamine.**  
**"Il faut déstocker tous les déchets"**

*Le site de stockage de Stocamine, filiale des Mines de Potasse d'Alsace (MDPA) situé à Wittelsheim, contient actuellement 44 000 tonnes de déchets ultimes stockés entre 1999 et 2002. Parmi ces déchets, figurent des éléments nocifs pour la santé et l'environnement tels que de l'amiante, du mercure, du cyanure, des résidus d'incinérations et des résidus électroniques.*